



MINISTÈRE DE LA CULTURE

CENTRE DES
MONUMENTS NATIONAUX

FICHE DE POSTE 2026-354

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)

N° CSP DE DIFFUSION (en cas de republication) :

Paris, le 03/06/2026

Intitulé du poste (F/H):

Directeur de CMN Institut (H/F)

Direction Générale

Catégorie statutaire : A / A+

Corps : Tous corps de catégorie A / A+

Pour les contractuels :

Métier du CMN : Directeur

Groupe d'emploi CMN : 6

Domaine(s) Fonctionnel(s) : (Cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012)

Elaboration et pilotage des politiques publiques

Emploi(s) Type : (cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012) EPP11 –

Responsable du pilotage et de l'animation d'une politique sectorielle

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

Domaine National de Saint-Cloud (92)

Missions et activités principales :

Rattaché à la Direction générale, le Directeur de CMN Institut, l'organisme de formation aux métiers du patrimoine du Centre des monuments nationaux, travaille au développement de cette structure s'adressant à tous les acteurs du patrimoine, qu'ils soient français ou étrangers.

Il assure également la promotion de l'expertise des agents du CMN en élaborant des missions d'ingénierie culturelle sur le territoire et à l'international.

Il organise enfin des événements internes et externes (journées d'études, séminaires, colloques...) destinés à partager les savoir-faire, innovations et travaux de recherche menés au sein de l'établissement.

Le Directeur de CMN Institut travaille en lien étroit avec la direction des ressources humaines sur l'ensemble des volets de formation, de façon à organiser des sessions spécifiques pour les agents de l'établissement intégrées dans le plan de formation annuel de la DRH et dans une logique de développement des compétences.

Au titre des actions internationales portées par CMN Institut, il agit également en coordination étroite avec le directeur de cabinet de la présidence.

Le Directeur de CMN Institut travaille plus particulièrement à :

- La participation à la construction du plan de formation de la DRH par l'organisation de formations dédiés à l'interne et labélisées CMN Institut ;
- La construction d'un catalogue de formation annuel avec des sessions fixes et une offre « sur étagère » destinée aux professionnels de la culture sur le territoire, les contenus proposés s'intégrant en complémentarité des autres acteurs de la formation sur le Patrimoine (Ministère de la Culture, INP, Chaillot...);
- Des propositions de formation dématérialisées sur une plateforme de e-learning ;
- Au maintien et renouvellement du label Qualiopi ;
- La mise en place de partenariats avec différents acteurs du secteur culturel et patrimonial pour développer l'offre ;
- La recherche de clients sur le territoire national et à l'international, en collaboration étroite avec le Ministère de la Culture et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ;
- Le développement d'une offre de séminaires, conférences et de tables rondes, pour contribuer au partage des expériences des acteurs du patrimoine et à l'animation de réseau au sein du Centre des monuments nationaux ;
- Le recensement, la coordination et la promotion des activités de recherche menées au sein du CMN (siège et monuments) ;
- La construction, la structuration, la promotion et le développement d'une offre d'ingénierie patrimoniale à destination d'acteurs nationaux et internationaux, reposant sur les savoir-faire et les expertises des personnels du CMN, afin de conforter la notoriété de l'établissement et de dégager de nouvelles ressources propres pour l'établissement ;
- La définition et la mise en œuvre, en lien avec la direction de la communication, d'un plan de communication et de marketing adapté à CMN Institut.

Le Directeur s'assure de la stabilité administrative, financière et logistique de CMN Institut. Il construit les budgets annuels de la structure, organise le travail de son équipe pour répondre aux besoins de CMN Institut, coordonne le travail des formateurs et des experts du CMN au bénéfice de la structure.

Il coordonne la réalisation des bilans, des audits nécessaires au meilleur positionnement possible pour CMN Institut.

Il veille à la qualité de l'offre proposée par CMN Institut, de l'accueil des stagiaires et autres clients de la structure, à Saint-Cloud, dans les espaces de CMN Institut, ou dans d'autres lieux du territoire.

Il encadre une équipe de deux personnes qui aura vocation à être étendue en fonction des financements externes obtenus par CMN Institut.

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

Compétences techniques :

- Formation grandes écoles (bac+5)
- Expérience professionnelle d'au moins 7 ans dans le domaine patrimonial public, permettant de comprendre les enjeux et les métiers ;
- Expérience d'encadrement d'équipes ;
- Maîtrise des techniques de communication ;
- Maîtrise des outils bureautiques (suite office) et de logiciels spécialisés (indesign...) ;
- Excellente connaissance des acteurs du secteur patrimonial, public et privé.

Savoir-faire :

- Conduite de projets complexes ;
- Valoriser, négocier, communiquer ;
- Compétences en matière de valorisation économique ;
- Construction de partenariats complexes, y compris avec des acteurs internationaux ;
- Excellente capacité rédactionnelle, y compris en anglais.

Savoir-être (compétences comportementales) :

- Force de proposition ;
- Capacité à fédérer autour de projets ;
- Travail en équipe ;
- Diplomatie.

Environnement professionnel :

Le Centre des monuments nationaux (CMN) rassemble, depuis plus d'un siècle, le plus important réseau de sites et monuments de France, de la préhistoire à nos jours.

Fort de la richesse de ce bien commun, de la diversité des lieux et savoir-faire de ses équipes, il œuvre chaque jour pour conserver, révéler et transmettre ces patrimoines naturels et culturels à tous les publics.

En faisant dialoguer histoire, art et culture, il fait de ses monuments des lieux de connaissance, de création, d'émotion et de partage qui contribuent à renforcer le lien social.

Présidé par Marie Lavandier, le CMN est un établissement public sous tutelle du ministère de la Culture. Créé en 1914 sous le nom de Caisse nationale des monuments historiques et préhistoriques, il devient le CMN en 2000. Ses 1 500 agents ont accueilli plus de 12 millions de visiteurs en 2025.

*S'appuyant sur une politique tarifaire adaptée, le CMN facilite la découverte du patrimoine monumental pour tous les publics. Son fonctionnement repose sur ses ressources propres issues notamment de la fréquentation, des ventes en boutique dans son réseau de librairie boutique, des locations d'espaces ou encore du mécénat. Fondé sur un système de péréquation, le **Centre des monuments nationaux** est un acteur de solidarité patrimoniale.*

L'établissement a par ailleurs pour mission d'assurer, la conservation, la restauration et l'entretien des monuments placés sous sa responsabilité.

*Le **CMN** assure également une mission d'éditeur public sous la marque Éditions du patrimoine. Il contribue ainsi fortement à la connaissance et à la promotion du patrimoine.*

Les monuments sont gérés par un administrateur avec, à ses côtés, une équipe dont les compétences portent

sur les missions administratives et comptables, culturelles, éducatives, d'entretien, de développement domanial, touristique et économique.

Les services du siège accompagnent les monuments pour le développement de ceux-ci sur un certain nombre de sujets clefs : développement économique, éditorial, parcours de visite, affaires domaniales et immobilières, maîtrise d'ouvrage, affaires juridiques, mécénats et partenariats, marchés et politique d'achat, ressources humaines, communication, agence comptable,

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), Le Centre des Monuments Nationaux, dispose du double label :

« **Label Egalité Professionnelle** » et le « **Label Diversité** » L'Etablissement s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement.

Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement : signalement-culture@conceptrse.fr
Ou avoir fait l'objet de discrimination : https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/formulaire_saisine/

Liaisons hiérarchiques : Directeur général

Liaisons fonctionnelles : Tous les services de l'établissement, en particulier la DRH, le directeur de cabinet de la présidence au titre de l'action internationale, la direction de la communication, les acteurs du patrimoine au sens large.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

- **Poste ouvert à tous statuts :** fonctionnaires de catégorie A (toutes fonctions publiques, merci de joindre votre dernier arrêté de situation administratif), et en contrat à durée indéterminée à temps complet.
- Rémunération en fonction de l'expérience professionnelle sur un poste équivalent
- Site difficilement accessible aux personnes à mobilité réduite.
- Possibilité d'effectuer certaines tâches en télétravail, après accord du supérieur hiérarchique, et autorisation préalable de la DRH.
- Nombreux déplacements réguliers sur l'ensemble du territoire national.

Qui contacter ?

Informations (uniquement) :

Madame Carole Etienne-Boisseau, Directrice des ressources humaines :

carole.etienne-boisseau@monuments-nationaux.fr

Envois des candidatures :

Pour que votre candidature (**CV + Lettre de motivation obligatoires**) puisse être prise en compte, merci de la soumettre directement via notre logiciel de recrutement, **au plus tard le 3 juillet 2026** :

https://cmn-career.talent-soft.com/offre-de-emploi/emploi-directeur-de-cmn-institut-h-f_354.aspx

Modalités de recrutement

Les candidatures seront examinées collégalement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement.